

*Intervention sur la communication de Charles Odier, intitulée : « Conflits instinctuels et bisexualité » prononcée à la Société psychanalytique de Paris, le 20 novembre 1934. Parue dans la Revue Française de Psychanalyse, 1935, tome VIII, n° 4, pp. 682-685. Jacques Lacan venait ce jour-là, au cours de la partie administrative de la même séance, d'être reçu membre adhérent de la Société.*

Exposé de CH. ODIER : [...]

<sup>(682)</sup>Discussion :

D<sup>R</sup> SCHIFF – Il dit tout le plaisir qu'il a eu à entendre Odier. Sans entrer dans la discussion, il offre à Odier, la photographie d'une fête dans l'île de Malte, la fête des hommes-femmes. Les personnages sont costumés de façon bizarre, leurs vêtements étant constitués d'une moitié de pantalons d'un côté, d'une moitié de jupe de l'autre côté, et le reste à l'avenant.

D<sup>R</sup> LAFORGUE – Il a trouvé la conférence d'Odier inégale, parce que deux points de vue y sont superposés : le point de vue clinique et le point de vue philosophique. Du point de vue philosophique, le progrès ne saurait être défini. Du point de vue clinique, le cas présenté par Odier peut être envisagé de différentes façons. L'on peut se demander si la perversion de ce malade n'est pas un effort d'identification avec sa mère, <sup>(683)</sup>pour échapper au sentiment de culpabilité et à l'angoisse de la castration. Il serait important de savoir si cet enfant n'a pas été battu et si, sous l'effet des punitions, il n'a pas régressé pour échapper aux inconvénients que comporte la situation du mâle. Il croit qu'il faut envisager le cas de ce point de vue-là.

La présentation d'Alexander lui paraît très importante, mais on peut se demander, suivant que l'enfant a ou n'a pas liquidé l'angoisse de la castration, si l'impulsion à la castration n'est pas un moyen d'échapper à une autre angoisse, et si cette classification d'Alexander ne peut pas s'appliquer aux conflits dans les divers stades de liquidation.

En ce qui concerne le point de vue philosophique, ces considérations ont été exposées à plusieurs reprises. De Saussure a fait un travail sur l'instinct d'inhibition où il fait abstraction de l'élément moral déterminant la régression et où il parle d'un instinct d'inhibition.

D<sup>R</sup> LEUBA – Il félicite Odier d'avoir osé s'attaquer à un problème aussi redoutable et se dit fort séduit par le tour biologique qu'il a cherché à donner à la recherche des rapports du complexe d'Édipe avec la bisexualité des humains. Sans s'arrêter à la recherche des raisons pour lesquelles Odier a éprouvé le besoin de se donner une explication biologique d'une ambosexualité particulièrement ardue à réduire, il tient à souligner avec Odier, les causes biologiques profondes qui déterminent la bipolarité des tendances. Il tient à ce propos, à mettre en garde contre l'idée que le déterminisme hormonal serait seul à la base de cette bipolarité.

Si les hormones jouent un rôle évident dans ce déterminisme (et il cite le cas des larves de bonellie, qui peuvent, selon les milieux évoluer en femelles ou en mâles), ces hormones sont elles-mêmes porteuses de leurs propriétés spécifiques en vertu d'un déterminisme antérieur. Car ce sont les assortiments chromosomiques qui règlent en premier lieu le déterminisme du sexe. Ces assortiments sont de telle nature que la majorité des êtres étudiés comptent plus de facteurs femelles que de facteurs mâles. Le type de l'assortiment 2 X – 1 X, ou 2 X – X Y, comporte toujours, chez le mâle, un élément X identique à celui de l'assortiment femelle. Il en résulte que tout être est génétiquement en possession des éléments communs aux deux sexes, puisque le sexe initial peut être renversé (intersexualité vraie)

De là à conclure que l'homme regretterait obscurément l'époque où il aurait été un être monoïque, en remontant la filière animale, selon la méthode Heckelienne, il y a un bien grand pas. Avant de le franchir, il faut ne pas oublier que les êtres monoïques le sont parce que ce caractère est fixé dans les gènes. La génétique n'a encore donné aucun renseignement sur le fait biologique du monécisme.

D<sup>R</sup> LACAN – Il aimerait demander à Odier, non sans le féliciter de son exposé si séduisant comment il conçoit le rôle du psychanalyste dans le choix des moyens d'action en pareil cas.

D<sup>R</sup> ODIER – Il trouve tout à fait justes les remarques de Laforgue. Il est évident que l'enfant avait une vive angoisse de la castration et cherchait à y échapper. Dans une première phase, il a souffert de sa perversion <sup>(684)</sup>Dans une seconde phase, il n'en a pas souffert. Il fallait que ses fugues ne fussent pas préméditées et n'eussent lieu qu'avec des objets qu'il ne reverrait plus. Au cours de l'analyse, il s'est enhardi jusqu'à commettre une fellation dans une automobile avec un étudiant. Il a couru des nuits entières à la recherche d'objets. C'est après cette fellation en automobile qu'il a fait l'association de la fellation et du lit où se passe la saleté originelle.

Il répond au Dr Lacan que sa question est embarrassante. En général, le pronostic de ces cas n'est pas très bon. Il n'y a pas lieu d'adopter une attitude particulière. Il faut arriver à faire admettre au malade que coïter est aussi admissible que faire pipi dans son lit ou qu'une fellation. Quant à une technique spéciale éventuelle, elle est encore à découvrir.

[...]